

ISSN :2957-6385 (print), ISSN : 2957-6393 (online)
<https://www.doi.org/10.59189/crsh102708>

Discours du 30 Juin 1960 évalués par quelques élèves du complexe scolaire Marcelin Mobateli

Speech of June 30, 1960 evaluated by some pupils of the
Marcelin Mobateli school complex

Noel Shemisi Munshe¹

1 Chercheur au Centre de recherche en sciences humaines



Received: 27 July 2024

Accepted: 25 November 2024

available online: 21 January 2025

Résumé. *La République Démocratique du Congo a obtenu son indépendance sous le nom de République du Congo le 30 juin 1960. Ce jour-là, à Léopoldville (Kinshasa), trois discours ont été prononcés respectivement par le Roi des Belges, le Président de la République et le Premier ministre.*

Plus de 60 ans après, ces trois discours ont été soumis à l'évaluation de 246 apprenants de troisième année des humanités d'une école privée de Kinshasa. Découvrir la proportion des élèves capables de porter un jugement sur les discours de Baudouin et de Lumumba, puis découvrir la proportion des élèves en mesure de justifier la marginalisation du discours de Kasa-Vubu constituaient les objectifs du travail.

Après dépouillement et analyse des réponses recueillies, les résultats de l'étude sont les suivants : la plupart des élèves interrogés (66,3%) ont été incapables de porter un jugement sur les discours de Baudouin et de Lumumba ; la plupart des élèves interrogés (67,1%) n'ont pas su justifier la marginalisation du discours de Kasa-Vubu.

Parmi les recommandations faites, figurent notamment : l'enseignement du discours de Lumumba par fragment(s) à l'école primaire et en intégralité à l'école secondaire ; l'amélioration de la dispensation du cours de français.

Mots-clés : Compréhension, analyse, évaluation, discours, pouvoir.

Summary. *The Democratic Republic of Congo gained its independence under the name of Republic of Congo on June 30, 1960. On that day, in Leopoldville (Kinshasa), three speeches were delivered respectively by the King of the Belgians, the President of the Republic and the Prime Minister.*

More than 60 years later, these three speeches were submitted to the evaluation of 246 third-year students of the humanities of a private school in Kinshasa. Discovering the proportion of students able to make a judgment on the speeches of Baudouin and Lumumba, then discovering the proportion of students able to justify the marginalization of the speech of Kasa-Vubu were the objectives of the work.

After counting and analyzing the responses collected, the results of the study are as follows: most of the students interviewed (66.3%) were unable to make a judgment on the speeches of Baudouin and Lumumba; most of the students interviewed (67.1%) were unable to justify the

marginalization of Kasa-Vubu's speech.

Among the recommendations made, there are in particular: teaching Lumumba's speech in fragments in primary school and in its entirety in secondary school; improving the delivery of French lessons.

Key words: comprehension, analysis, evaluation, speech, power.

1. Introduction

Après la famille, l'école est le deuxième milieu structuré de socialisation de l'enfant. Elle doit consolider l'éducation morale dont les parents ont jeté les bases par un certain nombre d'interdits. Mais l'école a vocation aussi d'assurer l'éducation intellectuelle, technologique, professionnelle, physique, sexuelle, esthétique, sentimentale, spirituelle et civique de l'être humain. C'est ce qu'on appelle l'éducation intégrale.

Vue par la société congolaise, l'école est d'abord l'institution où se donne l'instruction, c'est-à-dire l'éducation intellectuelle. A ce sujet, parmi les objectifs que doit poursuivre l'enseignant de français de 7^e année Education de base – autrefois appelée 1^{ère} année secondaire –, Kisala (2020, p. 5) cite notamment : « l'amélioration de la lecture (la diction, le rythme et l'intonation) ; la formation du jugement, de l'esprit critique chez l'apprenant en établissant l'échelle de valeurs dans une réflexion ; la tolérance et la relativité des points de vue dans les débats ».

Il est à noter que toutes ces capacités sont ultérieures à la tâche routinière de l'école de faire acquérir aux apprenants diverses connaissances. Parmi les aptitudes intellectuelles, figure l'évaluation, c'est-à-dire la capacité de porter un jugement sur un objet précis. A ce propos, l'alinéa 2 de l'article 78 de la Loi-cadre de l'enseignement national stipule que : « L'enseignement secondaire a pour mission de développer en l'élève l'esprit critique, la créativité et la curiosité intellectuelle... ». A dire vrai, presque toutes les disciplines scolaires contribuent à cette mission, chacune selon ses particularités.

La grande responsabilité du développement de l'esprit critique revient d'abord au cours de français et subsidiairement, aux cours de culture générale. Dès l'école primaire, le maître devrait veiller à aiguïser le jugement des élèves et affiner leur créativité en religion, en géographie, en histoire, en sciences naturelles et surtout en éducation civique et morale.

L'école secondaire et particulièrement ses trois dernières années constituent le moment propice où l'intelligence juvénile doit atteindre sa pleine maturité. Et comme affirmait Tshibanda (2018, p. 20) : « L'adolescence est l'âge de l'enthousiasme et de la dialectique ». Le sentiment amoureux doit se développer en même temps que le sentiment d'attachement à la patrie. Les discours prononcés le 30 juin 1960 par Baudouin I^{er}, Roi des Belges, Joseph Kasa-Vubu, Président de la République et Patrice-Emery Lumumba, Premier ministre, constituent une grande leçon d'éveil patriotique. Curieusement, l'enseignement de ces discours ne figure pas dans le programme officiel de matières du cours d'Education civique et morale.

Pour orienter la présente investigation, deux interrogations ont servi de fil conducteur à savoir : les apprenants de 3^{ème} des humanités de Marcellin Mobateli sont-ils capables de porter un jugement sur les discours de Baudouin I^{er} et de Lumumba ? ; pourquoi les historiens congolais négligent-ils le discours de Kasa-Vubu ?

Tenant compte du niveau intellectuel des apprenants de ces dernières années, il y a lieu de présumer que :

- 1) Les élèves capables de porter un jugement réel sur les discours de Baudouin I^{er} et de Lumumba seraient à nombre équilibré avec ceux incapables de porter de jugement ;
- 2) La plupart des élèves seraient en mesure d'affirmer que le discours de Kasa-Vubu est négligé parce qu'il semble assez élogieux vis-à-vis des Belges.

Au demeurant, l'objectif principal de cette étude est de découvrir la proportion des appre-

nants de troisième des humanités du Complexe Scolaire Marcellin Mobateli de Kinshasa capables de porter un jugement sur les discours de Baudouin I^{er} et de Lumumba.

Par ailleurs, l'objectif auxiliaire est de recueillir les explications de ces apprenants sur la marginalisation médiatique et politique du discours de Kasa-Vubu.

2. cadre théorique

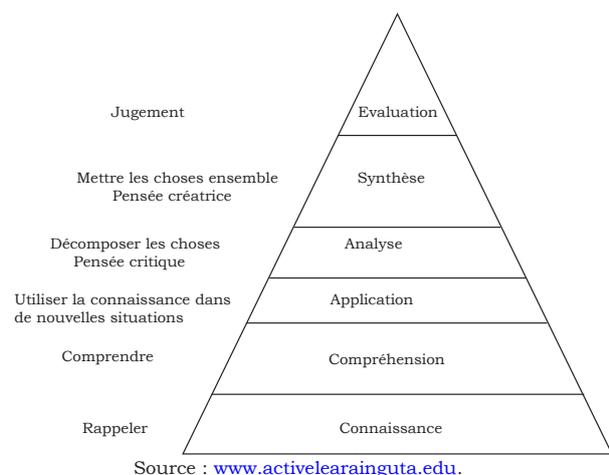
Pour étayer nos analyses des jugements portés par les élèves sur les discours du 30 juin 1960, il a été fait recours aux notions suivantes :

- La taxonomie cognitive de Bloom ;
- Les 48 lois du pouvoir ;
- Le financement du secteur éducatif ;
- La qualité de l'enseignement.

1.1. La taxonomie cognitive de Bloom

Les exercices intellectuels sont variés et peuvent être classifiés selon un ordre croissant de complexité. Les objectifs pédagogiques à partir desquels on élabore les leçons se réfèrent à des taxonomies dont la plus célèbre est celle de l'américain Bloom. On la représente souvent sous la forme d'une pyramide.

Figure 1 : Taxonomie cognitive de Bloom



La pyramide ci-dessus représente les six niveaux de la taxonomie cognitive originelle de Bloom et ses collaborateurs. Pour accéder à

un niveau supérieur, l'apprenant doit maîtriser absolument le niveau précédent.

C'est ce qu'affirme Eisner (2000), disciple de Bloom, quand il écrit : « Par exemple, la capacité d'évaluer – le plus haut niveau de cette taxonomie – n'est possible que si l'apprenant est en mesure de détenir des informations nécessaires, de les comprendre, de les appliquer, de les analyser, de les synthétiser, pour finalement les évaluer ».

Pour le cas d'espèce, le raisonnement des apprenants interrogés suivra, toutes proportions gardées, les étapes suivantes :

- 1) connaissance : l'élève doit photocopier les trois discours pour les lire et découvrir ce que chaque personnalité a affirmé ;
- 2) compréhension : l'élève s'évertuera à examiner le sens de tout mot, de toute phrase, de tout paragraphe pour cerner le message du discours. Au besoin, il recourra à un dictionnaire ;
- 3) application : l'élève s'imaginera comment utiliser certains mots-clés, certaines expressions ou formules du discours dans un autre contexte ;
- 4) analyse : l'apprenant doit décomposer les discours et appliquer des comparaisons in-tradiscours et inter-discours ;
- 5) synthèse : l'apprenant doit être en mesure de rassembler les idées essentielles des différents paragraphes en vue de bâtir une représentation mentale simple de chaque discours ;
- 6) évaluation : étant donné la représentation intellectuelle qu'il a réalisée pour chaque discours, l'apprenant saura fustiger l'aspect positif ou l'aspect négatif qui y est contenu.

Dans sa reformulation de la taxonomie de Bloom, De Landsheere (1980, pp. 75-76) explique l'analyse et l'évaluation de la façon suivante :

- « analyse : l'élève doit découvrir les composantes d'une situation ou d'un document, les moyens employés par un auteur pour arriver au résultat que l'on observe. Il n'existe qu'une réponse possible au problème ainsi posé.
- Evaluation : Il s'agit d'une analyse, mais il existe plusieurs réponses au problème parce que les critères ne sont pas des règles univoques, mais des croyances, des valeurs personnelles ».

Il va sans dire que l'évaluation est une analyse le plus souvent subjective, mais très utile tant les tâches professionnelles et sociales sont variées et parfois délicates.

1.2. Les lois du pouvoir

La politique est à la fois une science, un art et une action. Elle permet de savoir comment on conquiert le pouvoir d'Etat, comment on l'attribue et comment on devrait l'exercer.

Dans une de ses publications, Greene (2015, pp. 3-9) énumère 48 lois indispensables pour conquérir et bien exercer le pouvoir. En voici quelques-unes :

« Loi 1 : Ne surpassez jamais le maître.

Loi 2 : Ne vous fiez pas à vos amis, utilisez vos

ennemis.

Loi 3 : Dissimulez vos intentions.

Loi 4 : Dites-en toujours moins que nécessaire.

Loi 5 : Protégez votre réputation comme la prunelle de vos yeux.

Loi 7 : Laissez le travail aux autres mais recueillez-en les lauriers.

Loi 12 : Soyez d'une honnêteté et d'une générosité désarmante.

Loi 29 : Suivez un plan précis jusqu'au but final.

Loi 35 : Maîtrisez le temps.

Loi 42 : Eliminez l'agitateur ».

Le comportement des trois dirigeants ayant prononcé chacun un discours le jour de l'indépendance pourra être interprété aussi en fonction des lois ci-dessus.

1.3. Le financement de l'éducation

Le grand problème qui ronge le système éducatif de la République Démocratique du Congo est sans nul doute le financement de l'enseignement. Alors que la part de l'éducation dans le budget de l'Etat représentait 30% en 1960, elle est tombée à moins de 1% en 2001 comme l'indique le Père Ekwa (2004, p. 56).

Tableau 1 : Part de l'éducation dans le budget de l'Etat de 1960 à 2001

Année	1960	1970	1980	1991	2000	2001
%	30	19,7	24,2	0,4	0,1	0,3

Sources : Rapport Banque Mondiale 1989 et Rapport annuel et condensés Banque Centrale du Congo 2001, cités par Ekwa (2004, pp. 55-56)

Le constat est amer. La chute est vertigineuse en quarante ans de gestion. Par contre, la loi de finances (2024) a alloué à l'éducation 1,8 milliard de dollars ; ce qui représente 13,33% du budget national. Malgré ce montant et ce taux relativement élevés, les besoins en éducation nécessitent des moyens toujours plus importants.

1.4. La qualité de l'enseignement

Une très bonne qualité de l'enseignement est en réalité la résultante de plusieurs critères que doit remplir le système éducatif d'un pays.

D'après Sesep (2021, p. 372), « une éducation ou une formation de qualité suppose et implique ce qui suit :

- de meilleurs enseignants ;
- de meilleures conditions d'études ;

- de meilleures stratégies d'enseignement-apprentissage et d'évaluation ;
- de meilleurs programmes de formation ;
- de meilleurs fonctionnaires au service de l'école ;
- des ressources financières conséquentes ».

Les meilleurs enseignants sont ceux qui sont à la fois qualifiés et compétents. Qualifiés veut dire qu'ils ont été formés correctement pour enseigner une ou des disciplines précises. Compétents qualifie les formateurs qui exercent leur art avec brio, en convainquant et en transformant positivement leurs apprenants.

En outre, de bonnes conditions d'études concernent le nombre d'élèves par classe, l'éclairage de la salle, l'aération – il faut des fenêtres à gauche et à droite de la salle, la qualité du tableau, des bancs, pupitres ainsi que la propreté.

A propos des fonctionnaires au service du système éducatif, Munyangi (2021, p. 738) affirme qu' « une inspection scolaire régulière renforce l'engagement des enseignants et les pousse à préparer correctement leurs leçons ». D'où la nécessité d'améliorer les conditions de travail des inspecteurs.

3. Méthodologie de la recherche

Comment a-t-on procédé pour collecter les données sur terrain et arriver à mettre à l'épreuve les hypothèses de la recherche ? La

réponse à cette question comporte trois étapes du cheminement méthodologique, à savoir : population et échantillon d'étude ; méthode et techniques de recherche ; collecte des données sur terrain.

2.1. Population et échantillon d'étude

La population concernée par la présente étude est constituée de plus ou moins 2000 élèves du Complexe Scolaire Marcellin Mobateli. Il s'agit d'une école privée catholique de Kinshasa, commune de Ngaliema, quartier Bangu, plus connu sous le nom de quartier Binza-Delvaux.

Le plan d'expérience prévoyait d'extraire un échantillon raisonné de ± 300 apprenants inscrits dans les sept classes de 3^e Humanité de cette école. N'ayant reçu que 80 copies en 2020-2021 du fait que trois classes seulement avaient suivi la leçon préparatoire, une seconde administration de l'épreuve a eu lieu l'année 2021-2022. Administré à plus ou moins 340 élèves, seulement 166 d'entre eux ont remis le devoir.

L'échantillon est constitué de 246 sujets inscrits dans les classes de 3^{ème} des humanités et prélevés sur deux années scolaires. Les résultats de l'étude peuvent être généralisés, toutes proportions gardées, à l'ensemble des élèves du Complexe Scolaire Marcellin Mobateli (2000). Les variables année scolaire et section d'études sont les deux critères de répartition de l'échantillon.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon l'année scolaire et la section d'études

Section Année	Pédagogique	Scientifique	Littéraire	Commerciale	Total
2020-2021	22	26	0	32	80
2021-2022	19	87	45	15	166
Total	41	113	45	47	246

Source : Nous-même.

Il faut remarquer que les 80 élèves interrogés en juillet 2021 pour le compte de l'année 2020-2021 ne représentaient que trois groupes-classes. Cela parce que les deux classes de Littéraire et la classe de 3^e Humanité commerciale B n'avaient pas suivi la leçon préalable pour recevoir le devoir.

Par contre, au cours de l'année scolaire 2021-2022, toutes les sept classes de 3^e humanité ont été interrogées. D'où, l'effectif élevé de 166 copies récoltées en mai 2022.

2.2. Méthode et techniques de recherche

Pour éprouver les hypothèses, une enquête a été menée. D'après De Ketele (2007, p. 220), « l'enquête est une méthode de recherche qui consiste à interroger un large échantillon de personnes à propos de leurs attitudes ou de leurs comportements concernant un sujet déterminé ». Qui dit enquête fait allusion à une approche statistique de la recherche.

Comme technique de collecte des données, il a été élaboré une épreuve de maturité intellectuelle relative aux trois discours. Et comme l'a dit Mbuyamba (2021, p. 46), « Chaque sujet était exercé à exprimer aussi objectivement que possible ce qu'il ressentait ». En voici donc les questions.

1. Sur le discours du Roi Baudouin :

- a) Après la lecture, relevez un aspect positif.

Commentez cela en cinq lignes.

- b) Relevez un aspect négatif.

Commentez cela en cinq lignes.

2. Sur le discours du Premier ministre Lumumba :

- a) Après la lecture, relevez un aspect positif.

Commentez cela en cinq lignes.

- b) Relevez un aspect négatif.

Commentez cela en cinq lignes.

3. Selon toi, pourquoi les historiens congolais négligent-ils le discours du Président Kasa-Vubu ?

Les quatre sous-questions comptent pour huit points à raison de deux points par sous-question tandis que la troisième question compte pour deux points. Au moment de la correction, trois possibilités de cote : 2 sur 2, 1 sur 2 ou carrément 0 sur 2.

Concernant la troisième question, on peut considérer le discours de Kasa-Vubu comme négligé pour les deux raisons ci-après :

- Sur les chaînes congolaises de télévision et de radiodiffusion, la plupart des journalistes et des acteurs politiques passent leur temps à commenter le discours de Lumumba qu'ils considèrent comme une réplique nationaliste au discours paternaliste de Baudouin I^{er}. Rien ou plus ou moins rien n'est dit sur l'allocution de Kasa-Vubu ;
- Les grands historiens congolais, à l'instar d'Isidore Ndaywel et Jean-Marie Mutamba, font peu de cas de l'adresse solennelle de Kasa-Vubu dans leurs écrits.

Par exemple, en décrivant la cérémonie d'indépendance en trois pages, soit en 105 lignes, Ndaywel (2015, pp. 214-216) consacre 31 lignes pour commenter le discours de Lumumba, 11 lignes pour celui de Baudouin et deux lignes seulement pour l'adresse de Kasa-Vubu. Ces deux lignes sont ainsi libellées : « Le président Kasa-Vubu exprima sa reconnaissance à la métropole et se déclara conscient de la lourde responsabilité qui était désormais la sienne ».

Quant à Mutamba (2008, pp 99-102), il a jugé bon d'insérer dans un de ses ouvrages l'entièreté du discours de Lumumba (Document N° 18) précédé d'un commentaire de 11 lignes de sa part. Dans les pages qui suivent, sont désignés documents N° 20-23, plusieurs portraits comparés de Kasa-Vubu et Lumumba. Ces quatre portraits ont comme auteurs : Gilis, Van Bilsen, Van Der Meersch et Luiz Lopez Alvarez. En parcourant tous ces portraits, aucun mot sur le discours de Kasa-Vubu !

Outre cette épreuve, certaines informations du cadre théorique ont été obtenues sur In-

ternet en recourant au moteur de recherche Google. Et cela se faisait à partir des mots-clés car comme affirme Mungilingi (2017, p. 42), « l'information sur Internet est hétérogène ».

Il y a lieu de signaler également que l'analyse de contenu a servi à résumer les réponses des apprenants et à les classer. Enfin, l'analyse statistique a été opérée au moyen du test de chi-carré dont la formule a été tirée d'un ouvrage de Godefroid (2001, p. 784) :

$$\chi^2 = \sum \frac{(O-E)^2}{E}$$

Légende : χ^2 : symbole de ki-carré ou chi-carré
 Σ : symbole de la somme
 O : fréquence observée dans une situation
 E : fréquence attendue (expected frequency)

2.3. Collecte des données sur terrain

Le terme terrain désigne ici l'école où a été menée l'enquête : le Complexe scolaire Marcellin Mobateli.

Au cours de l'année 2020-2021, le devoir à domicile a été donné lundi 28 juin 2021 aux élèves de 3^e Pédagogique pour être restitué au

3.1. Présentation des données recueillies

Les réponses des élèves sont groupées en fonction de la question et présentées dans des tableaux. Tableau 3 : Aspects positifs du discours de Baudouin selon les élèves

	Réponses synthétiques	f	%
A	Aspects positifs avec arguments forts		
	1. Encouragement au peuple congolais	17	6,9
	2. Bienfaits de la colonisation	6	2,4
B	Aspects positifs avec arguments moyens		
	1. La vraie indépendance s'acquiert par le travail	77	31,3
	2. L'entente entre les deux pays et honneur pour l'Afrique	30	12,2
	3. Les bienfaits de Léopold II et de la colonisation	27	11
	4. Conseils aux dirigeants congolais	27	11
C	Vide ou manque d'argument		
	1. Pas de réponse	20	8,1
	2. Réponses non pertinentes	42	17,1
	Total général	246	100

Source : Nous-même.

chercheur lundi 19 juillet 2021, soit trois semaines plus tard. Les apprenants de 3^e Scientifique A et 3^e Commerciale A ont reçu le devoir mardi 29 juin pour le restituer le mardi 27 juillet.

Au cours de l'année 2021-2022, le devoir a été donné les 12 et 13 mai 2022 pour être récolté les 26 et 27 mai 2022, soit deux semaines d'intervalle.

Malgré l'intervalle de temps accordé, plusieurs élèves n'ont pas remis ce devoir. Une autre difficulté majeure est que beaucoup d'apprenants se complaisaient à recopier les réponses de leurs condisciples au lieu de travailler personnellement. Les réponses des copistes ont été cotées tantôt 0 sur 2, tantôt 1 sur 2.

4. Résultats de l'étude

La présentation des données recueillies, l'analyse statistique des données ainsi que l'interprétation et la discussion des résultats constituent les subdivisions de la troisième section de l'article.

Les données du tableau 3 concernent la première question qui consistait à ressortir un aspect positif du discours de Baudouin I^{er} et à le commenter en cinq lignes. Il se dégage que moins de 10% d'élèves (23 sujets de la caté-

gorie A) ont relevé un aspect positif avec argument fort (coté 2 points sur 2). Par ailleurs, près de deux tiers des apprenants interrogés ont relevé un aspect positif avec argument moyen (coté 1 point sur 2).

Tableau 4 : Aspects négatifs du discours de Baudouin selon les élèves

	Réponses synthétiques	F	%
A	Aspects négatifs avec arguments forts		
	1. Les Congolais sont immatures pour diriger leur pays	22	8,9
	2. L'indépendance est le fruit de l'œuvre de Léopold II	16	6,5
	3. Mensonge sur le développement du Congo	6	2,4
B	Aspects négatifs avec arguments moyens		
	1. Le roi doute de notre compétence, et prodigue des conseils	28	11,4
	2. Il justifie la colonisation, en camoufle les maux	22	8,9
C	Vide ou manque d'argument		
	1. Pas de réponse	97	39,5
	2. Réponses non pertinentes	55	22,4
Total général		246	100

Source : Nous-même.

Il faut remarquer que pratiquement 62% des apprenants pré-finalistes (catégorie C) n'ont pas pu dénicher un aspect négatif dans le discours du Roi Baudouin. Ce qui dénote de la faiblesse de l'esprit critique. Seuls 17,8% des sujets ont avancé un argument convaincant.

Tableau 5 : Aspects positifs du discours de Lumumba d'après les élèves

	Réponses synthétiques	F	%
A	Aspects positifs avec arguments forts		
	1. L'indépendance n'est pas un cadeau	16	6,5
	2. Les méfaits de la colonisation	13	5,3
B	Aspects positifs avec arguments moyens		
	1. Il faut jouir des libertés fondamentales	64	26,0
	2. L'indépendance est le fruit de la lutte	43	17,5
	3. Les méfaits de la colonisation	31	12,6
	4. L'homme noir est capable de gérer	27	11
	5. Jour mémorable à enseigner à la postérité	18	7,3
C	Vide ou manque d'argument		
	1. Pas de réponse	6	2,4
	2. Réponses non pertinentes	28	11,4
Total général		246	100

Source : Nous-même.

Les apprenants ayant trouvé un aspect positif avec argument fort dans le discours de Lumumba ne représentent que 11,8% de l'échantillon. Par contre, ceux qui ont avancé un argument moyennement convaincant représentent cumulativement 74,4% de l'ensemble.

Tableau 6 : Aspects négatifs du discours de Lumumba selon les élèves

	Réponses synthétiques	F	%
A	Aspects négatifs avec arguments forts		
	1. Discours inopportun, non protocolaire	16	6,5
	2. Manque de reconnaissance des bienfaits	10	4,1
B	Aspects négatifs avec arguments moyens		
	1. Manque de reconnaissance des bienfaits ou dénonciation des méfaits coloniaux	52	21,1
	2. Discours agressif, menaçant pour les Belges	28	11,4
	3. Beaucoup de promesses, discours inopportun	13	5,3
C	Vide ou manque d'argument		
	1. Pas de réponse	25	10,2
	2. Réponses non pertinentes	102	41,4
Total général		246	100

Source : Nous-même.

Il est à constater que les élèves incapables de dénicher un aspect négatif dans le discours de Lumumba représentent cumulativement 51,6% de l'échantillon. Les aspects négatifs avec argument fort ont été trouvés par 10,6% des sujets tandis que ceux avec argument moyen représentent 37,8% de l'ensemble.

Tableau 7 : Raisons avancées par les élèves sur la marginalisation du discours de Kasa-Vubu

	Réponses synthétiques	F	%
A	Arguments forts (cotés 2/2)		
	1. Reconnaissance vis-à-vis des Belges	28	11,4
	2. Remerciements au roi, humilité	19	7,7
	3. Aucune dénonciation coloniale	3	1,2
B	Arguments moyens (cotés ½)		
	1. Reconnaissance	13	5,3
	2. Remerciements	13	5,3
	3. Aucune dénonciation	19	7,7
C	Vide ou manque d'argument (coté 0/2)		
	1. Pas de réponse	40	16,3
	2. Hors sujets ou réponses non pertinentes	111	45,1
Total général		246	100

Source : Nous-même.

Il y a lieu de constater que 61,4% des apprenants n'ont pas pu justifier la marginalisation du discours du Président Kasa-Vubu.

3.2. Analyse statistique des données

L'analyse statistique vise à éprouver les hypothèses émises au départ à savoir :

- Les élèves capables de porter un jugement réel sur les discours de Baudouin et/ou de Lumumba seraient à nombre équilibré avec ceux incapables de porter de jugement ;
- Pour la plupart des élèves, le discours de Kasa-Vubu serait négligé parce qu'il est assez élogieux vis-à-vis des Belges.

3.2.1. Epreuve de la première hypothèse

Il s'agit ici de comparer le nombre d'élèves ayant réussi aux quatre premières questions (83) au nombre d'échecs (163).

Avec une marge d'erreur de 5% et un degré de liberté de 1, le chi-carré de la table statistique est 3,84. Après calculs, le chi-carré (2) de la situation sous examen est 28,68. **Décision statistique :** Rejet de l'hypothèse nulle de manque de différence significative entre les deux fréquences (83 et 163).

Par conséquent, les apprenants n'ayant pas pu critiquer les discours de Baudouin et de Lumumba sont significativement plus nombreux que ceux qui ont su critiquer ces discours.

3.2.2. Epreuve de la seconde hypothèse

Les apprenants ayant su justifier la marginalisation du discours de Kasa-Vubu sont 81 contre 165 pour le groupe n'ayant pas pu expliquer.

Au seuil de 5% d'erreur et avec un degré de liberté de 1, le chi-carré de la table statistique est 3,84. Après calculs, le chi-carré de la présente situation vaut 26.

Décision statistique : Rejet de l'hypothèse nulle de manque de différence significative entre les deux fréquences (81 et 165).

Par conséquent, les élèves n'ayant pas su justifier la marginalisation du discours de Ka-

sa-Vubu sont sensiblement plus nombreux que ceux qui ont su justifier.

3.3. Interprétation et discussion des résultats

Après dépouillement et analyse statistique des données recueillies, les résultats de l'investigation sont les suivants :

- 1) la plupart des apprenants interrogés (66,3%) ont été incapables de porter un jugement sur les discours de Baudouin et de Lumumba ;
- 2) la plupart des apprenants interrogés (67,1%) n'ont pas su justifier la marginalisation du discours de Kasa-Vubu.

Quelle est la signification profonde de ces résultats et quelles en sont les limites ?

3.3.1. Sens et limites du premier résultat

De prime abord, il est important d'affirmer comme Kampinga (2018, p 9), que « l'éducation civique promeut les valeurs sociales et éveille la conscience patriotique ». L'apprentissage des discours historiques pourrait contribuer à cet éveil.

Le premier résultat révèle que les deux tiers des élèves n'ont pas été à la hauteur de la tâche. Evaluer est un exercice intellectuel très rarement donné aux élèves. Un adage dit que l'habitude est une seconde nature. Le cerveau humain s'apparente à un ordinateur et vice-versa.

De même « un algorithme est une suite de règles opératoires que suit un ordinateur pour accomplir une tâche », ainsi a écrit d'Ascoli (2020, p. 12), de même le cerveau d'un apprenant est constitué de neurones qui se connectent et deviennent performants en fonction des types d'exercice récurrents à l'école.

Toutefois, un tiers des élèves bien ou très bien formés partiellement à Marcellin Mobateli et partiellement dans d'autres écoles ont su se forger une opinion sur chaque discours. Ils ne se sont pas contentés de réécrire quelques phrases du discours, mais ils ont relevé un court passage

qu'ils ont commenté avec leurs propres mots.

La tâche était bel et bien complexe. L'école congolaise doit se soucier de communiquer des savoirs pertinents à sa jeunesse et de lui faire acquérir des capacités intellectuelles variées pour que, devenu diplômé d'Etat, le jeune congolais soit en mesure de résoudre certains problèmes de la vie.

C'est ce qu'affirmait Munzuluba (2010, p. 11) quand il écrivait que : « En principe, il faudrait enseigner non pas tant en fonction du programme officiel de matières, mais plus en fonction de la personne à former. Peu importe la quantité de matière enseignée, pourvu que le développement et la formation de la personne se fassent ».

Il va sans dire que vouloir achever le programme à tout prix, en négligeant de jauger le niveau d'acquisitions réel des apprenants, constitue un formalisme rétrograde et ruineux pour la société.

Si d'autres chercheurs mènent la même étude avec la même méthodologie mais dans d'autres écoles et aboutissent à des résultats contraires, abstraction faite aux copies conformes des élèves, cela signifierait simplement que les élèves interrogés ont reçu une très bonne formation.

3.3.2. Sens et limites du second résultat

Comme pour la première tâche (critique de deux discours), la seconde tâche (explication de la marginalisation du discours de Kasa-Vubu) a vu un tiers des pré-finalistes du secondaire seulement l'accomplir correctement. Et pourtant, plusieurs informations ont été communiquées aux élèves dans le cadre de la leçon préparatoire à ce devoir à domicile.

Parmi ces informations, il y a des propos de Ndaywel (2015, pp. 214-215) : « L'organisation impeccable de la cérémonie de proclamation de l'indépendance visait à marginaliser le Premier ministre Lumumba au profit du seul Président Kasa-Vubu. (...). Les discours du

roi et du président n'avaient pas été communiqués au premier ministre ».

C'est ainsi que sur conseil probable de ses amis belges, Lumumba prit la parole et prononça son discours. Pour beaucoup d'analystes, ce discours avait une seule vertu mais un double défaut. La vertu était que cet exposé oratoire contenait des vérités escamotées par les deux Chefs d'Etat. Le double défaut est que cette intervention était non protocolaire dans sa forme et antidiplomatique dans son contenu.

La mise au point ci-dessus a été sommairement faite devant les élèves pendant la leçon. Mais malgré cela, un tiers seulement d'entre eux a pu constater la docilité de Kasa-Vubu qui a plu aux Belges alors que la virulence verbale de Lumumba a indisposé la délégation royale. Le sort ultérieur et tragique de Lumumba peut s'expliquer par l'ignorance par lui de plusieurs lois du pouvoir énoncés par Greene (2020, pp. 14, 30, 184).

La mise au point suivante mérite d'être faite :

- Loi 1 : Ne surpassez jamais le maître. Ce jour-là, le maître était le Roi Baudouin ;
- Loi 5 : Protégez votre réputation comme la prunelle de vos yeux. Sa réputation a été fortement entamée auprès des Américains qui ont cru qu'il était communiste ;
- Loi 42 : Eliminez l'agitateur. Ceci se passe de tout commentaire.

Quels que soient ses dirigeants, les Occidentaux et les Orientaux auront toujours les yeux braqués sur la République Démocratique du Congo. C'est ainsi qu'Onana (2023, p. 123) explique le calvaire que connaît la région des Grands Lacs africains depuis le début des années 1990. Il affirme : « Plusieurs zones à caractère vital ont été identifiées comme indispensables pour assurer le maintien de la prédominance américaine à la surface du globe. Parmi ces zones, figure la région des Grands Lacs africains avec les potentialités inestimables de son sous-sol (...) ».

D'où l'importance pour les dirigeants du pays de Lumumba de savoir concilier développement du pays et bons rapports avec l'extérieur.

Conclusion

La présente recherche a porté sur l'évaluation des discours du 30 juin 1960 par quelques élèves pré-finalistes du secondaire d'une école privée de Kinshasa. Une leçon préparatoire intitulée : « La déclaration de l'indépendance du Congo » a été dispensée et ce, à l'encontre du programme officiel de matières qui ne prévoit pas cela.

Son cadre théorique a été bâti à partir de plusieurs contributions antérieures dont les plus importantes sont : la taxonomie des objectifs cognitifs de Benjamin Bloom et les 48 lois du pouvoir de Robert Greene.

Pour éprouver les hypothèses émises, une enquête a été menée auprès de 246 apprenants de 3^{ème} année des humanités. Chaque élève devait photocopier les trois discours et répondre à domicile à une épreuve de maturité intellectuelle comportant cinq questions. Cette épreuve est avant tout un travail de français, ensuite un travail de logique, enfin un travail d'histoire politique et d'éducation civique. Le devoir devait être restitué à l'enseignant-chercheur au plus tôt deux semaines après sa réception. Les données ont été collectées sur deux années scolaires : 2020-2021 et 2021-2022.

Après dépouillement et analyse statistique des données recueillies, les résultats obtenus de l'enquête sont les suivants :

- La plupart des élèves interrogés (66,3%) ont été incapables de porter un jugement sur les discours de Baudouin I^{er} et de Lumumba ;
- La plupart des élèves interrogés (67,1%) n'ont pas su justifier la marginalisation du discours de Kasa-Vubu.

Ces résultats conduisent à l'infirmité des hypothèses émises. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le cerveau des élèves interrogés n'est

pas habitué à des exercices d'un haut niveau de réflexion.

Par conséquent, il y a lieu de recommander ce qui suit :

- 1) Que le discours de Lumumba du 30 juin 1960 soit enseigné par fragment(s) à l'école primaire et en intégralité à l'école secondaire ;
- 2) Que soient enseignés dans le cours d'éducation civique, à l'école primaire aussi bien qu'à l'école secondaire, d'autres textes politiques historiques pouvant susciter l'éveil patriotique des apprenants ;
- 3) Que l'étude du Congo, dans les cours d'histoire et de géographie, s'étale sur la moitié du temps de toutes les années scolaires au primaire comme au secondaire ;
- 4) Que la dispensation du cours de français soit améliorée avec notamment, pour chacune des six années d'études secondaires, les évaluations formatives ci-après :
 - une interrogation de dictée chaque semaine ;
 - une interrogation de lecture à la fin de chaque texte ;
 - un devoir à domicile de rédaction à la fin de chaque mois.

D'autres chercheurs pourront parfaire la présente étude en exploitant les pistes de recherche ci-dessous :

- évaluation des discours du 30 juin 1960 par des élèves de plusieurs écoles ;
- évaluation des discours du 30 juin 1960 par quelques enseignants du secondaire ;
- apprentissage de l'histoire politique du Congo par des textes.

Ceci contribuerait à une meilleure appropriation de cette importante page de l'histoire politique du pays par la jeunesse congolaise.

Références bibliographiques

- D'ASCOLI, S. (2020). L'intelligence artificielle en 5 minutes par jour. Paris : First Editions.
- DE KETELE, J.M. et al. (2007). Guide du formateur. Bruxelles : De Boeck, 3^e édition.
- DE LANSHEERE, G. (1980). Evaluation continue et examens. Précis de docimologie. Bruxelles : Labor, 5^e édition.
- EISNER, E.W. (2000). Texte tiré de perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), Vol. XXX, N° 3, Septembre 2000, pp. 437-446, www.ibe.unesco.org/publications/thinkerspe df / bloomf . pdf, consulté le 4 juin 2012, à 20h00'.
- EKWA, M. (2004). *L'école trahie*. Kinshasa : Editions Cadicec.
- GODEFROID, J. (2001). Psychologie : science humaine et science cognitive. Bruxelles : De Boeck.
- GREENE, R. (2015). Power. Les 48 lois du pouvoir, traduit par Myra et Lakshmi Bories. Paris : Editions Alisio. (édition condensée).
- KAMPINGA, F. (2018). Didactique des disciplines. IV^{ème} des humanités pédagogiques. Lubumbashi : Editions Agon.
- KISALA, L. (2020). Mon manuel de français 7^e année. Des compétences contextualisées. Kinshasa : New Scolot Editions.
- MBUYAMBA, A. (2021). Psychologie Vie active. Lubumbashi : Editions Etoile.
- MUNGILINGI, I. (2017). Bonnes pratiques des recherches scientifiques sur internet. Kinshasa : Médiaspaul.
- MUNYANGI, A., « L'apport des inspecteurs dans l'amélioration de l'enseignement », in Congo-Afrique, N° 557, Septembre 2021, pp. 736-742.
- MUNZULUBA, F. (2010). Comment enseigner au secondaire. Kinshasa : Médiaspaul.
- MUTAMBA, J-M (2008). L'histoire du Congo par les textes, Tome III : 1956-2003. Kinshasa : Editions Universitaires Africaines.
- NDAYWEL, I. (2015). Brève histoire du Congo : des origines à la République Démocratique. Kinshasa : Médiaspaul.
- ONANA, C. (2023). Holocauste au Congo : L'omerta de la communauté internationale. Paris : Editions de l'Artilleur.
- RDC, Loi de finances 2024.
- RDC, Loi-cadre N° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national.
- SESEP, C. (2021). L'école congolaise : Héritages et défis. Paris : Editions Espérance.
- TSHIBANDA, P. (2018). Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent 6^e Pédagogique. s.l : Editions Paulines.

